

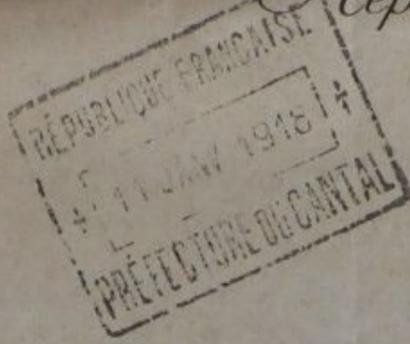
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION
DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

SERVICE CENTRAL DES PASSEPORTS

N° 7 / II.282

République Française



Paris, le 9 JAN 1918

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

à MONSIEUR LE **Préfet du Cantal**

Brunhes, Antoinette de Vidaline, Jean-Louis
Modiste - sabotier
Épouse - père
Aurillac - Rue boute Duclaux, n° 4

à faire connaître, en date
une demande de
Mme BRUNHES Antoinette
n-Pierre, demeurant à
X

e, pour y visiter leur mari

Brunhes, Louis
Sous-lieutenant au 418^e d'infanterie
Meyzingen, hôtel Flora
Carte-postale datée du 17 décembre 1917
et signée du médecin traitant

former que cette demande

Ministre de l'Intérieur
Conseiller d'État
de la Sureté Générale.

Oui.

Fait à Aurillac, le 26 déc. 1917

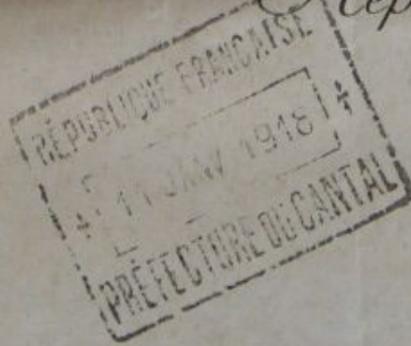
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION
DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

SERVICE CENTRAL DES PASSEPORTS

N° 7 / II.282

Republique Française



Paris, le 9 JAN 1918

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

à MONSIEUR LE **Préfet du Cantal**

Vous avez bien voulu me faire connaître, en date
du **26 Décembre 1917** qu'une demande de
passeport avait été formée par **Mme BRUNHES Antoinette**
et son beau-père VIDALINC Jean-Pierre, demeurant à
Aurillac N° 4 rue Emile Duclaux
à l'effet de se rendre en **Suisse**, pour y visiter leur mari
et gendre interné militaire.

J'ai l'honneur de vous informer que cette demande
peut être accueillie

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Conseiller d'Etat
Directeur de la Sureté Générale.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized name, possibly "L. L. L.", written over the typed name of the Director of General Security.